

Article 1 : Objet du jeu

La SAS Foncière Himalaya, Cour des fermes, Bâtiment 4, 15 rue du Louvre 75001 Paris avec les commerçants de L'Autre Faubourg, organisent un jeu gratuit sans obligation d'achat du vendredi 1^{er} mars au dimanche 31 mars 2019.

Article 2 : Modalités du jeu

Pour jouer, les participants devront s'inscrire à notre newsletter sur notre site internet du vendredi 1^{er} mars au dimanche 31 mars 2019.

Un tirage au sort aura lieu le lundi 1^{er} avril à partir de la base de données de notre newsletter.

Article 3 : Obligations légales

Ce jeu est ouvert à toutes personnes majeure à la date de l'opération à l'exception des commerçants de l'Autre Faubourg et de leur salarié, des collaborateurs et des salariés de la SAS foncière Himalaya, du SCIV Colisée, de Oreas, du Syndicat des copropriétaires, des membres de leur famille directe ainsi que toute personne ou société ayant collaboré à la conception et à la rédaction de ce jeu.

En cas de doute sur l'âge légal d'un participant, les animateurs présents pourront éventuellement exiger une pièce justificative (carte d'identité, livret de famille...).

Article 4 : Dotations

- 100€ de Faubourg Cadeaux

Article 5 : Attribution des lots

La participation à ce jeu est strictement personnelle et nominative.

Toute participation au jeu incomplète, non-conforme aux conditions exposées dans le présent règlement, comportant des indications erronées ne sera pas prise en compte et sera considérée comme nulle.

Il ne sera admis qu'une seule participation par foyer (même nom et même adresse postale et/ou même adresse mail). En cas d'inscriptions multiples, tous les bulletins identiques seront invalidés.

Les gagnants ne pourront en aucun cas réclamer la contre-valeur de leur lot en argent ou demander à échanger celui-ci contre un cadeau de même valeur et devront accepter leur lot tel que décrit. Chaque gagnant se réserve le droit de refuser son lot ; dans ce cas celui-ci s'engage à ne pas revenir sur sa décision en la formalisant par un courrier ou e-mail adressé à : la SAS Foncière Himalaya, Cour des fermes, Bâtiment 4, 15 rue du Louvre 75001 Paris ou cholet@autre-faubourg.com



Article 6 : Limite de responsabilité

La SAS Foncière Himalaya ne saurait être tenu pour responsable si pour cause de force majeure ou d'événement indépendant de sa volonté ce jeu devait être annulé, prolongé, écourté, modifié ou reporté. Tout changement fera l'objet d'informations préalables par tout moyen approprié. Des additifs et modifications de règlement peuvent alors éventuellement être publiés pendant le jeu. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement.

Les modalités du jeu de même que les prix offerts aux gagnants ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte.

La SAS Foncière Himalaya pourra annuler ou suspendre tout ou partie du jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au jeu, et/ou en cas de communication d'informations erronées. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et/ou technique du jeu est perturbé par un virus, bug informatique, intervention humaine non autorisée ou toute autre cause échappant à La SAS Foncière Himalaya celle-ci se réserve le droit d'interrompre le jeu.

La SAS Foncière Himalaya décline toute responsabilité pour tous les incidents et/ou accidents qui pourraient survenir pendant la durée de jouissance du lot attribué et/ou du fait de son utilisation.

Article 7 : Informations relatives aux données personnelles

Consentement

En vous inscrivant à ce jeu concours, vous acceptez que la société FONCIERE HIMALAYA puisse recueillir, traiter, stocker et/ou utiliser les données personnelles soumises à la législation en vigueur et aux règles exposées ci-après.

En nous donnant votre consentement, vous conservez également le droit de rectification, le droit à l'oubli et/ou le droit à la suppression de vos données personnelles. Le terme « données personnelles » désigne les informations relatives à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée.

Vous avez le droit de retirer votre consentement au traitement de vos données personnelles à tout moment. Dans ce cas, vous ne pourrez plus participer à ce concours.

Conditions légales de traitement des données personnelles

Le traitement de vos données personnelles est soumis à votre accord lorsque vous décidez de participer à un concours.

Identité et coordonnées du responsable de traitement des données

Ces données personnelles sont collectées par FONCIERE HIMALAYA Cour des Fermes Bat 4 15 Rue du Louvre – 75001 PARIS, RCS PARIS 522 004 217.



Données collectées

Quand vous vous inscrivez à notre newsletter, la donnée suivante est collectée et traitée :

- Adresse email

Destinataire des données

Les données personnelles collectées vous concernant sont destinées à la société organisatrice du jeu concours et ses services organisant le jeu concours.

La Société FONCIERE HIMALAYA ne vend ni loue vos données personnelles à des tiers à des fins marketings.

Utilisation des données

Elles sont destinées à la société organisatrice, à la seule fin de la participation au jeu, de contacter les participants au jeu concours, pour identifier les participants, vérifier l'âge des participants, contacter les gagnants, remettre et suivre la remise des lots.

Durée de conservation des données

Les données seront conservées uniquement pendant une durée de 1 an pour les seuls besoins du jeu et ne seront pas utilisées à des fins de sollicitations commerciales.

Du seul fait de leur participation, les gagnants autorisent la société organisatrice à publier, reproduire et utiliser leur prénom, nom, ville, à des fins d'informations liées au présent jeu et/ou ses résultats sur la page facebook, le site internet, le point info de L'AUTRE FAUBOURG, pendant la durée de conservation des données.

Vos droits à la protection des données

Conformément à la loi Informatique et Libertés et le Règlement Européen Général sur la Protection des Données 2016/679 (RGPD) vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant que vous pouvez exercer en nous envoyant une lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : FONCIERE HIMALAYA Cour des Fermes Bat 4 15 rue du Louvre 75001 PARIS. Vos requêtes seront traitées dans les 30 jours. Nous pouvons vous demander à ce que soit joint à votre demande une photocopie de votre pièce d'identité.

Droit à l'image

La participation au présent Jeu donne aux organisateurs l'autorisation de publier, pendant 1 an, dans toute manifestation publi-promotionnelle liée à la présente opération, ainsi que dans des opérations ultérieures de communication sur les marques de la société organisatrice, les photos prises pendant l'événement, sans que cette utilisation ne leur confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que l'attribution de leur dotation.

Article 8 : Acceptation du règlement

La participation au jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, sans condition ni réserve.



Article 9 : Contestation

Toute contestation ou réclamation relative au jeu devra être adressée par écrit à l'adresse du jeu, dans un délai d'un mois à compter de la clôture du jeu.

Article 10 : Consultation du règlement

Le règlement complet est librement consultable au Point I de L'Autre Faubourg ou à l'étude de Maître BERNEISE.

Il sera adressé à titre gratuit, à toute personne qui en ferait la demande auprès de L'Autre Faubourg, Point I, Jeu Newsletter, 7 rue Sorel Tracy, 49300 Cholet (Timbre remboursé au tarif lent en vigueur sur simple demande écrite jointe et dans la limite d'une demande par foyer : même nom et/ou même adresse postale et/ou même adresse mail).

Fait à Cholet le 21/02/2019.

Defore le 23 Février 2019

Re M. Bernise

[Signature]

